

CRABIER CHEVELU

Ardeola ralloides



ECOLOGIE

DESCRIPTION :

Le Crabier chevelu est un petit héron au plumage jaune-gris avec de fines rayures. Son bec avec une pointe noire est jaune chez les jeunes et vert-bleu chez les adultes. Les pattes sont orangées. La tête est ornée de nombreuses aigrettes brunes et blanches. Le Crabier mesure de 44 à 47 cm pour une envergure de 80 à 92 cm et un poids variant de 250 à 300g.

REPRODUCTION :

Le Crabier chevelu se reproduit en colonies établie dans des arbres, des buissons ou des roseaux, souvent en compagnie d'autres hérons ou des aigrettes. La femelle pond de 4 à 6 œufs bleu verdâtre pâle en mai. L'incubation dure environ entre 22 et 24 jours. Les poussins, nidicoles, conservent le nid pendant 45 jours

BIOLOGIE :

Le Crabier chevelu est migrateur. Il arrive en France aux alentours du mois de mai et repart dès le mois d'août-septembre. Les zones d'hivernage sont situées en Afrique tropicale, mais les routes migratoires sont encore mal connues.

ALIMENTATION :

Le Crabier chevelu se nourrit principalement d'amphibiens, notamment de grenouilles mais son régime alimentaire reste varié se composant également d'insectes et de poissons.

HABITAT

Le Crabier chevelu niche dans les estuaires, les deltas et les marais, de préférence dans des zones de végétation bien développée où il peut se cacher.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Sa répartition est limitée au pourtour méditerranéen et aux rives des mers Noire et Caspienne. En France, ponctuellement, quelques couples se reproduisent çà et là au sud de la Loire (Pyrénées atlantiques, Indre, Charente maritime, Ain...). La principale population se concentre en Camargue.

STATUTS EUROPEEN ET NATIONAL

La population française de Crabier chevelu se compose actuellement d'une centaine de couples pour 1800 à 2000 couples estimés en Europe. L'espèce est en déclin dans la majorité de ces localités (excepté en Russie, Italie ou Espagne) depuis les années 1970.

En France, l'effectif camarguais fluctue entre 70 et 120 couples selon les années. L'espèce est quasi menacée en France. Un à trois couples se reproduisent annuellement en Charente-Maritime. La population est donc en danger critique en Poitou-Charentes.

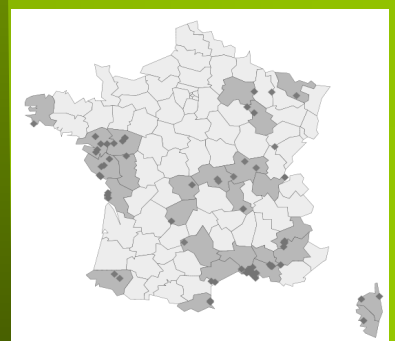
Directive Oiseaux

Code : A 024
Annexe I

Berne : annexe II
Bonn: annexe II
Washington: annexe II
Espèce protégée



Habitat privilégié du Crabier chevelu.



Carte de répartition de l'espèce.



ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LE SITE NATURA 2000 MARAIS DE BROUAGE, ILE D'OLERON

ETAT DES POPULATIONS

Sur le site Natura 2000, le Crabier chevelu est présent en période de la reproduction. L'espèce niche dans le marais de Brouage et de Seudre depuis 2000 mais sa nidification reste irrégulière et localisée. La population nicheuse est estimée entre un et trois couples et est donc extrêmement fragile !

Le statut de conservation de l'espèce est défavorable.

FACTEURS AGISSANT SUR L'ÉTAT DE CONSERVATION :

FACTEURS FAVORABLES

- Protection réglementaire et physique des colonies de reproduction
- Maintien de bassins, canaux et canaux riches en végétation palustre
- Présence de héronnières mixte présentant un attrait pour l'espèce

FACTEURS DEFAVORABLES

- Destruction ou dégradation des zones d'alimentation (marais d'eau douce notamment),
- Abattage du bois dans les colonies de reproduction
- Dérangement sur les sites de nidification
- Présence de lignes électriques coupant les axes de déplacement
- Tempêtes en périodes de reproduction (chute des nids ou des poussins)
- Altération des roselière par les ragondins

OBJECTIFS DE GESTION ET DE CONSERVATION

- Protéger réglementairement et physiquement les colonies de reproduction.
- Favoriser la présence de dépression en eau tout l'été, riches en végétation palustre et en proies.
- Favoriser le développement des roseaux le long des canaux

MESURE DE PROTECTION ACTUELLE

Néant en ce qui concerne les sites de reproductions. L'espèce est susceptible de rechercher sa nourriture sur des terrain acquis par le CEL.

BIBLIOGRAPHIE :

- Cahiers d'habitats Natura 2000.
- LPO, suivis des ardéidés nicheurs de Charente-Maritime.
- Enquête nationale Ardéidés nicheur
- Marion L., 2010— *Recensement national des hérons coloniaux de France en 2007*. Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire – Direction générale de l'Aménagement, du logement et de la nature – Direction de l'eau et de la biodiversité. SESLG-CNRS-Université Rennes1-MNHN, 85 p.

Crédits photographiques :
Xavier REBEYRAT, Philippe JOURDE, Sébastien BRUNET (LPO)

Réalisation :
Philippe JOURDE, Xavier REBEYRAT
©SEPN LPO

MAJ : Mars 2011